

ANNEXE 4 QUATER

CONTRATS DE PLAN ETAT-REGION

Les PAP 2017 comprennent une rubrique spécifique intitulée « Grands projets transversaux et crédits contractualisés », ayant pour objet de préciser les montants demandés au titre des opérations contractualisées dans les contrats de plan Etat-régions 2015-2020, ainsi que le cas échéant, dans les CPER 2007-2014.

Deux tableaux doivent obligatoirement être renseignés pour les programmes disposant de crédits contractualisés, correspondants aux générations successives de CPER : d'une part la génération 2007/2014, clôturée au 31 décembre 2014, mais pour laquelle des demandes de paiements peuvent se poursuivre ; d'autre part la nouvelle génération, lancée en 2015 et s'étendant jusqu'en 2020.

En ce qui concerne l'ancienne génération 2007-2014, après avoir rappelé le niveau des AE engagées au titre de cette génération et indiqué le niveau prévisionnel des CP réalisés au 31/12/2016, vous préciserez, le cas échéant, la part des CP du programme (répartis par action) demandés pour 2017 pour financer cette génération de CPER, ainsi que le montant prévisionnel des CP sur engagements à couvrir après 2016.

Crédits de paiement des CPER 2007-2014

Action	CPER 2007-2014 (rappel du montant initial)	AE engagées au 31/12/2016	CP réalisés au 31/12/2016	CP demandés pour 2017	CP sur engagements à couvrir après 2017
Action 1				999 999	999 999
Action 2				999 999	999 999
Opérateur 1					
Opérateur 2					
Total				9 999 999	9 999 999

Vous mentionnerez dans un second temps, les montants en AE et CP demandés pour 2017 au titre de la contribution du programme et/ou opérateur(s) aux CPER 2015/2020, après avoir rappelé le montant prévisionnel des AE et CP respectivement engagées et réalisés au 31/12/2016. Les données quant au montant prévisionnel des CP sur engagements à couvrir après 2017 doivent également être renseignées.

CPER 2015-2020

Action	CPER 2015-2020 (rappel du montant initial)	AE engagées au 31/12/2016	CP réalisés au 31/12/2016	AE demandées pour 2017	CP demandés pour 2017	CP sur engagements à couvrir après 2017
Action 1	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Action 2	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Opérateur 1						999 999
Opérateur 2						999 999
Total	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999

A la suite de ces deux tableaux, un troisième tableau généré automatiquement proposera une synthèse des deux générations de CPER, agrégeant les demandes formulées pour 2017.

Par ailleurs, une zone de commentaires, à renseigner obligatoirement, vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses prévisionnelles associées aux CPER, en volume et en nature, au titre de 2017, ainsi que les perspectives d'apurement des engagements pris pour les deux générations de CPER. Enfin, cette zone de commentaires a vocation à vous permettre d'analyser dans ses grandes lignes la trajectoire pluriannuelle prévisionnelle des engagements associés à la génération 2015-2020 de CPER.

Programme et opérateurs contributeurs aux CPER 2015-2020 *	
103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	
112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	
113 - Paysages, eau et biodiversité	
123 - Conditions de vie outre-mer	
131 - Création	
135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	
142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles	
144 - Environnement et prospective de la politique de défense	
150 - Formations supérieures et recherche universitaire	
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	
175 - Patrimoine	
181 - Prévention des risques	
203 - Infrastructures et services de transports	
212 - Soutien de la politique de la défense	
217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de de la mobilité durables	
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	
231 - Vie étudiante	
334 - Livre et industries culturelles	
613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile	
Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) : ces crédits font l'objet d'une restitution spécifique dans le jaune budgétaire dédié	
ADEME	
Agences de l'eau	
CNDS	
Ecoles des Mines et Mines Telecom	
ONEMA	
Organismes de recherche (CNRS, INRA, IFREMER ...)	
Voies navigables de France	